



5 février 2018

**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 5 février 2018 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence du maire suppléant, Charles Mallette, et des conseillères et conseillers Céline Bourbeau, Clifford Lancaster, Gérard Tremblay, Cathy Varnier, ainsi que du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette. Le conseiller Guy Boutin est absent.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR  
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
Le 5 février 2018 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 2018
4. Présentation des organismes et période de questions
  - 4.1. M. Ghyslain Blais – Terrains de tennis
  - 4.2. M. André Desfossés – Éclairage de la Route 116-143
5. Service récréatif
  - 5.1. Patio Drummond – Tables rondes – Proposition
  - 5.2. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2018
6. Gestion et administration
  - 6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
    - 6.1.1. Robert Boisvert construction enr. – Main d'œuvre pour le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville - Proposition
    - 6.1.2. Robert Boisvert construction enr. – Main d'œuvre pour le remplacement des fenêtres du poste de pompage - Proposition
    - 6.1.3. Distribution R. Désilets – Cage pour coffrages à trottoirs – Proposition
    - 6.1.4. Balayage et nettoyage des rues – Appel d'offres – Lancement
    - 6.1.5. Nettoyage des puisards – Appel d'offres – Lancement
    - 6.1.6. M. André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration des rues Ball, Geoffroy et Goupil – Substitution
    - 6.1.7. M. Benoit Sinave – Direction du Service des travaux publics, immeubles et parcs municipaux – Décision
    - 6.1.8. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Amélioration des rues Ball, Geoffroy et Goupil – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Réclamation
    - 6.1.9. MRC du Val Saint-François – Règlement no. 2017-02 abrogeant le Règlement no. 2014-01 et régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau – Normes relatives à certains projets de développement résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel
    - 6.1.10. Laforest Nova Aqua – Puits d'eau potable – Test de verticalité – Offre de services
  - 6.2. Administration – Direction générale
    - 6.2.1. Fin de semaine des ventes-débarras – 2 et 3 juin 2018
    - 6.2.2. Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond – Ventes-débarras - Demande



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

- 6.2.3. Projet de règlement de concordance no. 240 modifiant le règlement de zonage no. 108, le règlement de lotissement no. 109 et le règlement sur les permis et certificats no. 111, relatif aux distances entre les intersections donnant sur une route publique numérotée - Adoption
  - 6.2.4. Règlement no. 243 sur les branchements d'aqueduc et d'égouts - Avis de motion
  - 6.2.5. Règlement no. 244 abrogeant les règlements nos. 201 et 228 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux - Avis de motion et dépôt du projet de règlement
  - 6.2.6. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Programmation révisée de la TECQ - Acceptation
  - 6.2.7. Mme Karine Vallières, députée de Richmond - Programme de Soutien à l'action bénévole 2017-2018 - Versement d'une aide financière
  - 6.2.8. M. Marcel Thibault, journalier à l'aréna - Départ à la retraite
  - 6.2.9. Poste de journalier à l'aréna - Affichage du poste
  - 6.2.10. Laforest Nova Aqua - Étude hydrogéologique - Impact de l'agrandissement d'une carrière en amont des puits municipaux, lot rénové 6 102 265 - Offre de services
  - 6.2.11. Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond - Engagement de la Ville
  - 6.2.12. Élection municipale du 5 novembre 2017 - Dépôt des listes et des rapports des candidats
  - 6.2.13. J.P. Cadrin et associés - Maintien d'inventaire
  - 6.2.14. Mme Hélène Tousignant - Terrain vacant, lot no. 5 536 222, Avenue de Melbourne Sud - Offre d'achat
7. Police, incendies et sécurité civile
- 7.1. Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François - Constats d'infractions émis du 2017-01-01 au 2017-12-31 en vertu des règlements municipaux
8. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
- 8.1. Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie - Proclamation des Journées de la persévérance scolaire - Demande d'appui
  - 8.2. Québec Solidaire - Protection de l'eau - Projets de lois 899 et 990 - Demande
  - 8.3. Carrefour Action municipale et famille - Séance de formation et d'échanges - Invitation
  - 8.4. Tournoi national atome Mousquiri - Ouverture officielle - Invitation
  - 8.5. Club de golf Richmond-Melbourne - Offre de publicité 2018
  - 8.6. Club Lions Richmond-Melbourne - Demande de compensation pour les taxes 2018
  - 8.7. Mme Debra Stalker - Restaurant La vieille gare de Richmond - Demande de dédommagement pour l'année 2018
  - 8.8. Chemin de fer Saint-Laurent et Atlantique (Québec) - Reconstruction du pont ferroviaire - Demande d'appui
  - 8.9. MRC du Val-Saint-François - Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal -
    - 8.9.1. Demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la gestion des matières résiduelles - Demande d'appui
    - 8.9.2. Demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun d'un service d'ingénierie - Demande d'appui



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

9. Correspondances diverses
  - 9.1. St.Francis Playground Committee – Remerciements
  - 9.2. Comité des paniers de Noël – Distribution des paniers de Noël – Remerciements et statistiques 2017
  - 9.3. La Mutuelle des municipalités du Québec – Ristourne 2017
  - 9.4. Studio Vicky, photographe – Mosaïque de la municipalité – Proposition
  - 9.5. P.É.P.I.N.E.S – Projet Défi Parité – Informations
10. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
11. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
12. Affaires nouvelles
13. Levée de la réunion

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

2018-02-05-01

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2018-02-05-02

**3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 2018**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 2017 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

**4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

**4.1. M. Ghyslain Blais – Terrains de tennis**

M. Ghyslain Blais s'informe auprès des membres du conseil s'il serait possible d'apporter de bonnes améliorations aux terrains de tennis, particulièrement à celui qui donne près des résidences. Le message sera fait au directeur du Service récréatif.

**4.2. M. André Desfossés – Éclairage de la Route 116-143**

M. André Desfossés s'informe s'il y a eu des développements relativement à l'éclairage de la Route 116-143. Le maire lui mentionne que la députée de Richmond doit rencontrer son collègue du ministère des Transports et nous revenir à ce sujet.



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### **5. SERVICE RÉCRÉATIF**

2018-02-05-03

#### **5.1. Patio Drummond – Tables rondes - Proposition**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter la proposition de Patio Drummond pour l'achat de 5 tables rondes en béton avec bancs au coût de 6 990 \$, taxes en sus.  
(Adoptée)

2018-02-05-04

#### **5.2. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2018**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la réunion de la Commission des loisirs qui s'est tenue le 25 janvier 2018, concernant les équipements et services municipaux, et qu'il entérine chacune des décisions et recommandations qui y sont contenues.  
(Adoptée)

### **6. GESTION ET ADMINISTRATION**

#### **6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**

2018-02-05-05

##### **6.1.1. Robert Boisvert construction enr. – Main d'œuvre pour le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville - Proposition**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services de Robert Boisvert construction enr. pour faire le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville au coût de 10 640 \$, taxes en sus.  
(Adoptée)

2018-02-05-06

##### **6.1.2. Robert Boisvert construction enr. – Main d'œuvre pour le remplacement des fenêtres du poste de pompage André-Lupien - Proposition**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services de Robert Boisvert construction enr. pour faire le remplacement des fenêtres du poste de pompage André-Lupien au coût de 1 200 \$, taxes en sus.  
(Adoptée)

##### **6.1.3. Distribution R. Désilets – Cage pour coffrages à trottoirs - Proposition**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

2018-02-05-07

##### **6.1.4. Balayage et nettoyage des rues – Appel d'offres - Lancement**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur du Service des travaux publics à procéder à un appel d'offres pour le balayage et le nettoyage des rues. (Adoptée)

2018-02-05-08

##### **6.1.5. Nettoyage des puisards – Appel d'offres - Lancement**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur du Service des travaux publics à procéder à un appel d'offres pour le nettoyage des puisards. (Adoptée)



**6.1.6. M. André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration des rues Ball, Geoffroy et Goupil - Substitution**

Le directeur général dépose une correspondance reçue du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports indiquant que, suite à de nouvelles recommandations et par respect des priorités de la municipalité, il autorise à ce que la subvention qui avait été accordée en juillet 2017 pour des travaux d'amélioration de la rue Principale Sud puisse être utilisée pour des travaux d'amélioration des rues Ball, Geoffroy et Goupil et que les conditions rattachées à cette contribution demeurent les mêmes.

2018-02-05-09

**6.1.7. M. Benoit Sinave – Direction du Service des travaux publics, immeubles et parcs municipaux - Décision**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de mettre fin au contrat d'emploi de M. Benoît Sinave à la direction du Service des travaux publics, immeubles et parcs municipaux et que le directeur général soit autorisé à procéder à un appel de candidatures afin de combler ce poste.  
(Adoptée)

2018-02-05-10

**6.1.8. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Amélioration des rues Ball, Geoffroy et Goupil – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Réclamation**

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a reçu une contribution financière du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU QUE l'aide reçue a permis la réalisation de travaux sur les rues Ball, Geoffroy et Goupil;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 40 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.  
(Adoptée)

2018-02-05-11

**6.1.9. MRC du Val-Saint-François – Règlement no. 2017-02 abrogeant le Règlement no. 2014-01 et régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau – Normes relatives à certains projets de développement résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel**

ATTENDU QUE la MRC du Val Saint-François a adopté le Règlement no. 2017-02 abrogeant le Règlement no. 2014-01 et régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau;

ATTENDU QUE ce règlement prévoit des normes relatives à certains projets de développement résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel;

ATTENDU QUE ce règlement de la MRC prévoit des normes plus restrictives que le règlement précédent;



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

ATTENDU QUE ces normes entraînent un désavantage concurrentiel pour les municipalités de la MRC du Val Saint-François dans l'offre d'attraction de nouvelles entreprises;

ATTENDU QUE les normes régissant l'écoulement des eaux des cours d'eau des MRC voisines sont beaucoup moins restrictives;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de demander à la MRC du Val Saint-François de revoir les normes édictées par le règlement no. 2017-02 concernant le taux de ruissellement et le taux de conception dont il est question à l'article 35 dudit règlement, d'autant plus que l'inspecteur municipal de la Ville de Richmond avait relevé la sévérité du règlement; qu'une copie de la présente résolution soit transmise à toutes les municipalités de la MRC du Val-Saint-François. (Adoptée)

2018-02-05-12

**6.1.10. Laforest Nova Aqua – Puits d'eau potable – Test de verticalité – Offre de services**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers de retenir les services de Laforest Nova Aqua afin d'effectuer un test de verticalité pour le nouveau puits d'eau potable au montant de 6 250 \$, taxes en sus; qu'une copie de la présente soit transmise au surveillant du chantier à savoir Les Services EXP. (Adoptée)

**6.2. Administration – Direction générale**

2018-02-05-13

**6.2.1. Fin de semaine des ventes-débarras – 2 et 3 juin 2018**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la fin de semaine des ventes-débarras se tienne les 2 et 3 juin 2018, sans reprise en cas de pluie, que le Club de patinage artistique Les Tourbillons soit mandaté pour l'organisation de cet événement, que le coût du permis soit fixé à 15 \$ et que les profits nets générés par l'émission des permis soient remis au Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond. (Adoptée)

**6.2.2. Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond – Ventes-débarras - Demande**

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.

2018-02-05-14

**6.2.3. Projet de règlement de concordance no. 240 modifiant le règlement de zonage no. 108, le règlement de lotissement no. 109 et le règlement sur les permis et certificats no. 111, relatif aux distances entre les intersections donnant sur une route publique numérotée - Adoption**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le projet de règlement no. 240 modifiant le règlement de zonage no. 108, le règlement de lotissement no. 109 et le règlement sur les permis et certificats no. 111, relatif aux distances entre les intersections donnant sur une route publique numérotée et qu'une assemblée publique de consultation soit tenue le 19 février prochain à 18 h 45. (Adoptée)



2018-02-05-15

**6.2.4. Règlement no. 243 sur les branchements d'aqueduc et d'égouts – Avis de motion**

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Lancaster qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement no. 243 sur les branchements d'aqueduc et d'égouts.

2018-02-05-16

**6.2.5. Règlement no. 244 abrogeant les règlements nos. 201 et 228 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Avis de motion et dépôt du projet de règlement**

Un avis de motion est, par les présentes, donné par la conseillère Bourbeau qu'elle proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement no. 244 abrogeant les règlements nos. 201 et 228 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Une copie du projet dudit règlement est également déposée.

**6.2.6. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Programmation révisée de la TECQ – Acceptation**

Le directeur dépose une lettre reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire indiquant que ledit ministère recommande à la SOFIL le versement à la ville d'un montant additionnel de 116 429 \$, portant à 316 278 \$ le montant total des versements autorisés provenant d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.

**6.2.7. Mme Karine Vallières, députée de Richmond – Programme de Soutien à l'action bénévole 2017-2018 – Versement d'une aide financière**

Le directeur dépose une correspondance reçue de la députée provinciale, Mme Karine Vallières, transmettant une aide financière non récurrente au montant de 500 \$ dans le cadre du Programme Soutien à l'action bénévole 2017-2018 pour l'arrivée du Père Noël 2017 et la Fête des nouveaux-nés 2018.

2018-02-05-17

**6.2.8. M. Marcel Thibault, journalier à l'aréna – Départ à la retraite**

Une lettre reçue de M. Marcel Thibault à l'effet qu'il quittera ses fonctions de journalier à l'aréna le 21 avril prochain pour partir à la retraite est déposée.

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers qu'une lettre soit adressée à M. Thibault pour le remercier pour les nombreuses années qu'il a consacré à la municipalité et le féliciter pour sa retraite.  
(Adoptée)

2018-02-05-18

**6.2.9. Poste de journalier à l'aréna – Affichage du poste**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'affichage d'un poste de journalier à l'aréna.  
(Adoptée)

2018-02-05-19

**6.2.10. Laforest Nova Aqua – Étude hydrogéologique – Impact de l'agrandissement d'une carrière en amont des puits municipaux, lot rénové 6 102 265 – Offre de services**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers de retenir les services de Laforest Nova Aqua afin de réaliser une étude hydrogéologique sur l'impact de l'exploitation d'une carrière en amont de la nappe phréatique où s'alimente le puits municipal d'eau potable, soit le lot rénové 6 102 265, au montant de 5 348 \$, taxes en sus.  
(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

2018-02-05-20

**6.2.11. Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond – Engagement de la Ville**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers que la Ville s'engage à soutenir financièrement, à hauteur de 60 000 \$ annuellement, et ce, pour les 4 prochaines années, les efforts de développement économique du Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond. (Adoptée)

**6.2.12. Élection municipale du 5 novembre 2017 – Dépôt des listes et des rapports des candidats**

Le directeur dépose la liste et les rapports des candidats à l'élection municipale du 5 novembre 2017 conformément à l'article 513.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

**6.2.13. J.P. Cadrin et associés – Maintien d'inventaire**

Le directeur dépose une correspondance reçue de la firme d'évaluation J.P. Cadrin et associés indiquant que, dans les prochaines semaines, leur employé procèdera à la visite des propriétés qui n'ont pas fait l'objet d'une inspection depuis 9 ans en vue du maintien d'inventaire.

2018-02-05-21

**6.2.14. Mme Hélène Tousignant – Terrain vacant, lot no. 5 536 222, Avenue de Melbourne Sud – Offre d'achat**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'accepter l'offre d'achat de Mme Hélène Tousignant qui souhaite acquérir le lot vacant no. 5 536 222, situé sur l'Avenue de Melbourne Sud, pour une somme de 500 \$, et que tous les frais reliés à cette transaction, frais de notaire, de servitudes réelle et permanente, frais de publication soient à la charge de l'acquéresse; que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente. (Adoptée)

**7. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

**7.1. Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François – Constats d'infractions émis du 2017-01-01 au 2017-12-31 en vertu des règlements municipaux**

Le directeur général dépose le rapport des constats émis en vertu de la réglementation municipale pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 représentant 80 constats émis par la Sûreté du Québec, 2 par l'inspecteur municipal et 7 par la SPA/contrôleur canin, pour un total de 89.

**8. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES**

2018-02-05-22

**8.1. Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie – Proclamation des Journées de la persévérance scolaire – Demande d'appui**

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élus de l'Estrie ont placé depuis 12 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars

annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer depuis le début des travaux régionaux en 2006, mais qu'encore 20 % de ses jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (25.4 % pour les garçons et 14.4 % pour les filles);

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur:

- gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- a deux fois plus de chances de recourir au chômage;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- la participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
- les taxes et impôts perçus en moins;
- les coûts en matière de santé et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le travail du Projet PRÉE et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser des millions de dollars annuellement en coûts sociaux;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE le Projet PRÉE organise, du 12 au 16 février 2018, la 9<sup>e</sup> édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie sous le thème « Vos gestes, un + pour leur réussite », que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention du décrochage scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés de l'Estrie;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de proclamer que les 12, 13, 14, 15 et 16 février 2018 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

- d'appuyer le Projet Partenaires pour la réussite éducative et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, de la santé, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires – afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;
- de faire parvenir copie de cette résolution au Projet Partenaires pour la réussite éducative.

(Adoptée)



2018-02-05-23

**8.2. Québec Solidaire – Protection de l’eau – Projets de lois 899 et 990 - Demande**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’appuyer les projets de lois 899 et 990 de Québec Solidaire concernant la protection de l’eau et interdisant la fracturation hydraulique.  
(Adoptée)

**8.3. Carrefour Action municipale et famille – Séance de formation et d’échanges - Invitation**

Le directeur général dépose une correspondance reçue du Carrefour Action municipale et famille conviant les élus nommés à titre de Responsable des questions familles-aînées (RQF/A) à une séance de formation et d’échange le 8 février prochain à Magog.

**8.4. Tournoi national atome Mousquiri – Ouverture officielle - Invitation**

Le directeur général dépose une invitation à la cérémonie officielle de la 55<sup>e</sup> édition du Tournoi national atome Mousquiri qui aura lieu le 9 février prochain à 20h.

2018-02-05-24

**8.5. Club de golf Richmond-Melbourne – Offre de publicité 2018**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’acheter un espace publicitaire au montant de 300 \$, taxes incluses, à Club de golf Richmond-Melbourne pour la saison 2018.  
(Adoptée)

2018-02-05-25

**8.6. Club Lions Richmond-Melbourne – Demande de compensation pour les taxes 2018**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers de verser une compensation de 4 480,99 \$ au Club Lions Richmond-Melbourne en contrepartie des taxes et frais pour l’année 2018 conditionnellement à ce que la Ville puisse louer leur installation gratuitement, pour un maximum de 3 occasions durant une année civile, dont la Fête des bénévoles le 19 avril et la consultation publique le 22 avril prochain.  
(Adoptée)

2018-02-05-26

**8.7. Mme Debra Stalker – Restaurant La vieille gare de Richmond – Demande de dédommagement pour l’année 2018**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de payer un dédommagement au montant de 500 \$ au Restaurant La vieille gare de Richmond en contrepartie de la mise à la disposition des toilettes et du stationnement pour les cyclistes, motoneigistes et randonneurs qui utilisent la piste cyclable au cours de l’année.  
(Adoptée)

2018-02-05-27

**8.8. Chemin de fer Saint-Laurent et Atlantique (Québec) – Reconstruction du pont ferroviaire – Demande d’appui**

ATTENDU QUE la crue des eaux, survenue durant la nuit du 12 au 13 janvier dernier, a fait gonfler la rivière Saint-François au point qu’elle en sorte de son lit;

ATTENDU QUE la rivière Saint-François possédait un bon couvert de glace;

ATTENDU QUE la crue soudaine a entraîné une hausse du niveau de la rivière à un point tel que l’état de veille des mesures d’urgence ont été déclenchées à Richmond;

ATTENDU QUE les glaces ont emporté le pont ferroviaire de Chemin de fer Saint-Laurent & Atlantique – Québec (SLQ) à la hauteur de l’arrondissement Bromptonville de la Ville de Sherbrooke;



ATTENDU QUE la reconstruction dudit pont entraîne des investissements majeurs de la part de l'entreprise ferroviaire;

ATTENDU QUE Chemin de fer Saint-Laurent & Atlantique – Québec est bien implanté dans la région de Richmond et est un moteur important de l'activité économique de Richmond, notamment en offrant près d'une quarantaine d'emplois réguliers en plus de participer à l'essor économique de toute la région de l'Estrie;

ATTENDU QU'un volume considérable de marchandises transportées par wagons circule sur le tronçon entre Richmond et Sherbrooke, empruntant, du même coup, le pont ferroviaire emporté par les glaces;

ATTENDU QUE Chemin de fer Saint-Laurent & Atlantique – Québec souhaite demander une aide financière au gouvernement du Québec pour la reconstruction du pont ferroviaire situé dans l'arrondissement Bromptonville de la Ville de Sherbrooke;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que la Ville de Richmond appuie inconditionnellement la demande d'aide financière de Chemin de fer Saint-Laurent et Atlantique – Québec (SLQ) auprès du gouvernement du Québec pour la reconstruction, dans les meilleurs délais possibles, du pont ferroviaire enjambant la rivière Saint-François dans l'arrondissement Bromptonville de la Ville de Sherbrooke; que copie de la présente soit transmise à la Ville de Sherbrooke, à la députée provinciale de Richmond, au député provincial de Sherbrooke ainsi qu'au député fédéral de Richmond-Arthabaska.  
(Adoptée)

2018-02-05-28

**8.9. MRC du Val-Saint-François – Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal**

**8.9.1. Demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la gestion des matières résiduelles – Demande d'appui**

ATTENDU QUE le ministère des *Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme d'aide financière, la MRC du Val-Saint-François désire présenter un projet pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la gestion des matières résiduelles pour les municipalités de son territoire;

ATTENDU QUE plus spécifiquement, l'étude d'opportunité vise la mise en commun des services suivants :

- collecte, transport et élimination des déchets;
- collecte, transport et valorisation des plastiques agricoles;
- programme de gestion des boues de fosses septiques;

ATTENDU QUE cette étude d'opportunité vise à dresser un portrait de la situation actuelle, à exposer les besoins des municipalités et à présenter les détails techniques et financiers d'un éventuel regroupement de services liés à la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond désire être incluse dans l'étude d'opportunité que réalisera la MRC;



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

ATTENDU QUE la participation à l'étude d'opportunité n'engage en rien la Ville de Richmond à participer aux éventuels services qui pourraient être mis en place par la MRC à la suite des conclusions de l'étude;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas à contribuer financièrement pour participer à l'étude d'opportunité pour le regroupement de services liés à la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE pour la réussite de ces études, la collaboration des municipalités participantes pour la transmission des données sera essentielle;

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE la Ville de Richmond donne son appui au projet de la MRC du Val-Saint-François visant la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la gestion des matières résiduelles pour les municipalités de son territoire;

QUE la Ville de Richmond signifie à la MRC du Val-Saint-François qu'elle désire être incluse dans l'étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la gestion des matières résiduelles;

QUE la Ville de Richmond désigne la MRC du Val-Saint-François comme organisme responsable du projet. (Adoptée)

2018-02-05-29

**8.9.2. Demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun d'un service d'ingénierie – Demande d'appui**

ATTENDU QUE le ministère des *Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme d'aide financière, la MRC du Val-Saint-François désire présenter un projet pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun d'un service d'ingénierie regroupant 2 MRC (MRC du Val-Saint-François et MRC Memphrémagog) et ses municipalités respectives;

ATTENDU QUE plus spécifiquement, cette étude d'opportunité vise à dresser un portrait de la situation, à exposer les besoins des municipalités et des MRC, à présenter les détails techniques et financiers d'un éventuel regroupement pour la mise en commun d'un service d'ingénierie;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond désire être incluse dans l'étude d'opportunité que réalisera la MRC;

ATTENDU QUE la participation à l'étude d'opportunité n'engage en rien la Ville de Richmond à participer à l'éventuel service qui pourrait être mis en place par la MRC à la suite des conclusions de l'étude;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas à contribuer financièrement pour participer à l'étude d'opportunité sur la mise en commun d'un service d'ingénierie;

ATTENDU QUE pour la réussite de ces études, la collaboration des municipalités participantes pour la transmission des données sera essentielle;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers:



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

QUE la Ville de Richmond donne son appui au projet de la MRC du Val-Saint-François pour déposer une demande d'aide financière visant la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun d'un service d'ingénierie regroupant 2 MRC et ces municipalités respectives;

QUE la Ville de Richmond signifie à la MRC du Val-Saint-François qu'elle désire être incluse dans l'étude d'opportunité sur la mise en commun d'un service d'ingénierie;

QUE la Ville de Richmond désigne la MRC du Val-Saint-François comme organisme responsable du projet. (Adoptée)

### **9. CORRESPONDANCES DIVERSES**

#### **9.1. St.Francis Playground Committee - Remerciements**

Le directeur général dépose une correspondance reçue de St.Francis Playground Committee remerciant la municipalité pour son aide financière à leur projet de parc-école.

#### **9.2. Comité des paniers de Noël – Distribution des paniers de Noël – Remerciements et statistiques 2017**

Le directeur général dépose le rapport reçu du Comité des paniers de Noël précisant que 50 bénévoles ont participé à la préparation de 408 paniers de Noël qui ont été remis à 115 familles représentant 153 adultes et 73 enfants.

#### **9.3. La Mutuelle des municipalités du Québec – Ristourne 2017**

Le directeur général informe les élus de la réception d'une ristourne, pour l'année 2017, de 8 612 \$ de la Mutuelle des municipalités du Québec.

2018-02-05-30

#### **9.4. Studio Vicky, photographe – Mosaïque de la municipalité - Proposition**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services de Studio Vicky, photographe, afin de réaliser une mosaïque de photos des élus de la municipalité au coût de 752 \$, taxes en sus, ainsi que les photos pour le nouveau site internet. (Adoptée)

#### **9.5. P.É.P.I.N.E.S. – Projet Défi Parité - Informations**

Le directeur général dépose un courriel reçu de P.É.P.I.N.E.S. (Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale) donnant des informations sur le projet Défi Parité et invitant les élus à les contacter pour obtenir plus d'informations à ce sujet.

2018-02-05-31

### **10. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 826 767,09 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 5 février 2018. (Adoptée)

2018-02-05-32

### **11. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$,



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

totalisant 39 461,08 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

**5 FEVRIER 2018**

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL**

		AVANT TAXES	APRES TAXES
<b>FACTURES 2017</b>			
<b>BERTRAND DION ELECTRIQUE INC.</b>	<b>FLUORESCENTS DEL - ARENA</b>	4,783.68	5,500.03
<b>NEXXFIELD INC.</b>	<b>TUILES DEK-X - DEK HOCKEY</b>	13,000.00	14,946.75
<b>FACTURES 2018</b>			
<b>JIM CODDINGTON</b>	<b>TRANSPORT DE LA NEIGE</b>	5,873.65	6,753.23
<b>J. NOEL FRANCOEUR</b>	<b>TRANSPORT DE LA NEIGE</b>	7,863.75	9,041.35
<b>EXCAVATION RICHMOND INC.</b>	<b>TRANSPORT DE LA NEIGE</b>	7,940.00	9,129.02
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>39,461.08</b>	<b>45,370.38</b>

**12. AFFAIRES NOUVELLES**

Les élus font part de leur appréciation de la formation en éthique et déontologie à laquelle ils ont participé en janvier dernier. On rappelle également l'invitation aux citoyens pour participer à la consultation publique sur la politique municipale MADA qui se tiendra le 25 février prochain.

2018-02-05-33

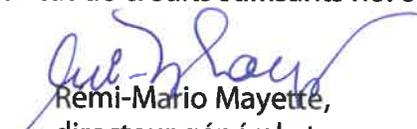
**13. LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 22, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)

  
 Maire

  
 Directeur général et  
 secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 678.

  
 Rémi-Mario Mayette,  
 directeur général et  
 secrétaire-trésorier